

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination Sociale: TASMAT-OR

Forme Juridique : SARLU

Objet : La société a pour objet:

Autres services personnels n.c.a - S96000 (>La prospection, recherche, exploitation le traitement et commercialisation des substances minières et des carrières notamment : Gypse, phosphate, calcaire, granit, latérite, argile, sables et minéraux connexes, Les métaux précieux ou semi-précieux, (or, argent, fer, cobalt, cuivre, cassitérite, etc.) Les pierres précieuses ou semi- précieuses (diamant, Lithium, gemme etc ...). Raffinage des métaux précieux Vente et Achat d tout gisement minier Raffinage d'or BTP/Hydraulique ; Prestation de services Commerce General/Import-Export. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, Industrielles, mobilières ou Immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l 'objet ci-dessus ou à tous objets;)

Siege social : *siège social à Niamey ;* Quartier SONUCI, 90 20 22 20.

(République du Niger),

Capital social ; 1 000 000 FCFA

Gérée par : LIMAN FOULTOU Abdourahmane

Durée : 99 ans à compter du 06/02/2026

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro

NE-NIM-01-2026-B13-00088 en date du 06/02/2026.

